

# ENTRÉE ENTRÉE ENTRÉE LIBRE

Mensuel Tirage 10 000 copies

Journal communautaire de Sherbrooke

VOLUME 1 N° 3 / 18 avril 1986



**Après tout... c'est notre fête**

**Mme A.C. Estrie et  
Mme C. Documen-  
tation, c'est qui ça?**

p. 4

**À la guerre  
comme au hockey**

p. 9

**La dette du  
Tiers-monde:  
qui doit quoi?**

p. 10

**DOSSIER**

**Il était une fois...  
le 1er mai**

p. 6/7

# J'ai rêvé que... je rencontrais Jean Charest

Il y a un an, le parti Rhinocéros (vous savez ce parti politique fédéral qui ridiculisait les élections) cessait d'exister. Cette nuit, j'ai rêvé que je discutais avec Jean Charest, député de Sherbrooke, de la mort de ce parti.

**M**oi: Jean, es-tu déçu que le parti Rhinocéros soit disparu?

Jean C: Non! Au contraire, on va maintenant... nous les politiciens, pouvoir reprendre notre place. Nous étions fatigués, tannés de nous faire voler nos plus belles idées par les rhinos. Je dis BRAVO! Nous n'avons plus de concurrence.

Moi: Peux-tu nous donner un exemple de promesse qui vous a été volée par les rhinos?

Jean C: Certainement! Le dernier candidat rhino dans Sherbrooke avait promis un festival du crime. J'y avais déjà pensé et je l'ai même réalisé... «Le Hell's Festival». De toute façon, nous sommes des centaines de rhinos au parlement fédéral. On peut se mettre en valeur par nous-mêmes.

Moi: Peux-tu me donner des exemples?

Jean C: Certainement!

Moi: J'attends toujours tes exemples.

Jean C: Il y en a tellement, je dois faire un choix, te parler des plus connus. Tiens, il y a M. Hébert, celui qui a jeûné pour sauver le programme Katimavik.

Moi: ...Katimavik...?

Jean C: Tu sais les projets pour les jeunes... on leur donnait 1 \$ par jour comme salaire. As-tu vu beaucoup de jeunes qui se sont mis à jeûner eux aussi pour l'ap-puyer?

Moi: Non! Ils le font à toutes les fins de mois. Ils ont l'habitude.

Jean C: Il y a aussi les histoires de thon avarié, de danseuse rencontrée par le ministre de la défense en Allemagne. Il y a aussi Mulroney qui signe des ententes avec Reagan. On lui donne tout, il nous donne rien. Ça c'est du rhino pur sang.

Moi: Oui, mais toi Jean, qu'est-ce que tu fais dans tout cela?

Jean C: Moi, je fais confiance aux libéraux.

Moi: Pourquoi?

Jean C: Ils s'organisent pour faire démissionner les ministres un après l'autre. Ça ne sera pas long que je vais me retrouver responsable d'un ministère. À ce moment-là, je vais leur prouver que je suis aussi compétent que mes prédécesseurs.

Moi: Quelles sont les réalisations dont tu es fier?

Jean C: J'ai ramené le train de voyageurs à Sherbrooke, avec une amélioration importante... l'horaire flexible. Le train n'arrive pas toujours à la même heure. C'est pour briser la routine. J'avais promis d'améliorer le statut de la femme. C'est fait, j'ai amélioré le statut de mon épouse. Elle est avec moi sur toutes mes photos officielles (calendrier, carte de Noël, etc.). C'est rien ça, quand je serai célèbre, elle et mon enfant vont figurer avec moi sur ma statue.

Moi: Où en est rendu le projet de cartographie?

Jean C: Là je suis fier de mon coup... on n'en parle pas souvent, on étire ça au maximum. On en reparlera juste avant les prochaines élections. Je dois te dire que la maquette du projet est déjà réalisée. Je te la montre.

On a pris un verre en admirant la maquette du projet de cartographie, version Jean Charest. C'est à ce moment-là qu'il m'a appris le slogan de la Chambre des communes (vous savez l'endroit où siègent les députés fédéraux).

«En politique la modération a bien mauvais goût.»

Je me suis réveillé le lendemain avec sur mon bureau 2 photos. Une de Jean Charest arborant fièrement un macaron rhinocéros (je peux vous la montrer si vous insistez). Sur l'autre, on voit la maquette de «son projet» de cartographie...

Gilbert Ash



L'Institut de cartographie: quel beau château de sable

## Trois centre-sudistes à Ottawa

Après une longue réflexion sur la jeunesse dynamique et volontaire, nous avions besoin de vacances. Il y avait justement, à Ottawa, un vieux sénateur obstiné qui méritait notre attention. Il faisait la grève de la faim pour dénoncer la situation des jeunes. Curieux, n'est-ce pas?

Issus des bas-fonds du petit Sherbrooke, nous voilà donc dans les hauts-lieux du pouvoir: La colline parlementaire. Dépaysement total. On a visité le parlement comme s'il s'agissait d'un musée. Planchers de marbre, rampes en «brass», hauts plafonds sculptés et quelques détails inachevés; comme au temps des rois. Aussi, c'était mieux chauffé que chez nous et on pouvait même y jeûner, à condition d'être sénateur, bien sûr.

Et M. Hébert était là, nerveux et tremblant, le ventre vide depuis une semaine déjà (nous étions le 11 mars). Entouré de journalistes et de curieux, il répétait à tout vent qu'il fallait faire quelque chose pour les jeunes;

leur donner des bons programmes... Belle contradiction, un vieil homme émotif parmi les velours rouges et les boiseries du sénat, parle d'action. Nous, nous sommes jeunes, nous aussi nous avons faim mais nous n'avons pas le temps de gréver et de perdre nos forces.

### La Chambre des communes

Encore un peu impressionnés par la splendeur des lieux, nous marchons maintenant vers la Chambre des communes. Gardes de sécurité, rayons X, fouille de sac à main... Nous pouvons maintenant assister au combat des chefs. Grande déception. Nous nous attendions à voir nos élu-e-s en action mais il n'y a que des chaises vides. Moins de vingt député-e-s étaient présent-e-s, lisant leur journal et se lançant des insultes. Un monsieur du NPD déclara qu'en 1982, une caissière de la Banque Nationale du Canada payait plus d'impôt à elle seule que la banque elle-même, cela n'a pas ému personne. Notre dé-

puté, M. Charest, était président d'assemblée; il rigolait avec des copains entre deux rappels à l'ordre. Un qui prenait ça au sérieux, par contre, c'était le garde de sécurité qui nous dit d'enlever nos pieds de sur les bancs d'en avant.

Nous sommes sortis alarmés, pensant que c'est dans ce musée-forteresse que se prenaient les grandes décisions. Dehors, il y avait un drôle de bonhomme avec un manteau et un parapluie couverts de slogans contre les pluies acides. Il faisait sa grève dehors et personne ne venait jamais lui parler. Lui non plus ne savait plus comment agir, comment s'y prendre pour faire avancer les choses.

Avant de quitter Ottawa, nous sommes allés voir les grands dinosaures au Musée de l'Homme. Là encore nous avons vu des carcasses, des structures sans chair, sans vie qui les anime.

par Lise Cloutier  
Richard Grenier  
Patrick Nicol

### ÉCRIT-TÔT

Entrée Libre invite toutes les personnes intéressées à exprimer leur opinion à faire parvenir leur commentaire à Entrée Libre, 187 rue Laurier, Sherbrooke, J1H 4Z4.

— Les lettres ouvertes au journal doivent être signées, à moins d'ententes particulières prises avec le comité de rédaction. Cependant, tous les noms, adresses, et numéros de téléphone sont requis pour les dossiers du journal.

— Le comité de rédaction se réserve le droit de sélectionner les lettres reçues.

— Les lettres exprimant des opinions allant à l'encontre de la politique d'information du journal ne pourront être publiées qu'avec l'accord du comité de rédaction, et devront faire l'objet d'une mise au point et/ou d'une réponse de celui-ci.

— La longueur des lettres ne devra pas dépasser l'équivalent d'une feuille 8 1/2 x 11 écrite à la dactylo. Le journal se réserve le droit d'abréger les lettres trop longues sans pour autant en changer le sens.

## Pour continuer d'avancer

Voilà que se pointe à nouveau le 1er mai, fête internationale des travailleurs et travailleuses. Mais avons-nous encore vraiment besoin de souligner cette fête dont ce sera le centenaire cette année?

Depuis déjà 100 ans, le premier mai demeure une occasion de faire le point, entre nous, sur l'état de nos forces, de nos gains et de nos rêves. Mais par les temps qui courent, nous entendons surtout parler d'entrepreneurship, d'investissement, de la hausse des profits et de la productivité, de reprise économique... Bien sûr, ce langage sort principalement de la bouche de nos «chers» (\$) dirigeants d'entreprises et de gouvernements.

Mais allez donc parler de cela aux gens sur le salaire minimum à 4,00 \$ de l'heure et ce, depuis bientôt cinq ans. Allez donc parler de cela aux jeunes sur le B.S. à 162,00 \$ par mois. Allez donc parler de cela aux pré-retraité-e-s coupé-e-s par l'assurance-chômage. Allez donc parler de cela aux gens mis à pied un peu partout, ou aux 14 000 chômeurs et chômeuses de l'Estrie.

Mais, profitant honteusement de notre insécurité causée par une situation économique instable et un avenir incertain, ces mêmes dirigeants renchérissent en nous parlant de privatiser l'assurance-chômage et le système de santé, de désindexer les allocations familiales et les pensions, d'augmenter les impôts et de couper les services, etc...

Tout cela se fait au nom de la lutte aux déficits, du réalisme économique, de la remise en question de l'État Providence et de la fin des années de vaches grasses! Pourtant, les années de vaches grasses semblent se continuer pour l'entreprise privée. Vous savez des cadeaux comme ce 400 millions \$ donné à Hyundai par le gouvernement provincial alors que cette compagnie n'avait rien demandé!!! Ou encore ces 36 milliards de dollars en déductions fiscales, c'est-à-dire l'équivalent du déficit fédéral actuel!!! L'État Providence, pour ne pas dire la Providence de l'État se porte très bien merci. Enfin, ça dépend pour qui...

Après cela, ils voudraient nous rendre responsables de la crise économique. Serrez-vous la ceinture disent-ils. Soyez raisonnables et réalistes, clament-ils. Si vous en demandez trop on va faire des mises à pied, déménager, fermer... Voilà le discours quotidien utilisé pour nous rendre responsables. Et jusqu'à un certain point cela fonctionne puisque nous nous sentons coupables d'essayer de garder le peu que nous avons obtenu de haute lutte: assurance-chômage, service hospitalier adéquat, éducation accessible, indexation, etc... On nous rend coupable d'avoir amélioré nos conditions de vie et de travail, comme si cela était un cadeau qu'ils nous avaient fait... Allons donc!!!

Beaucoup d'améliorations restent à faire: salaire adéquat, vacances suffisantes, temps de travail réduit, protection accrue en cas de fermeture, etc.

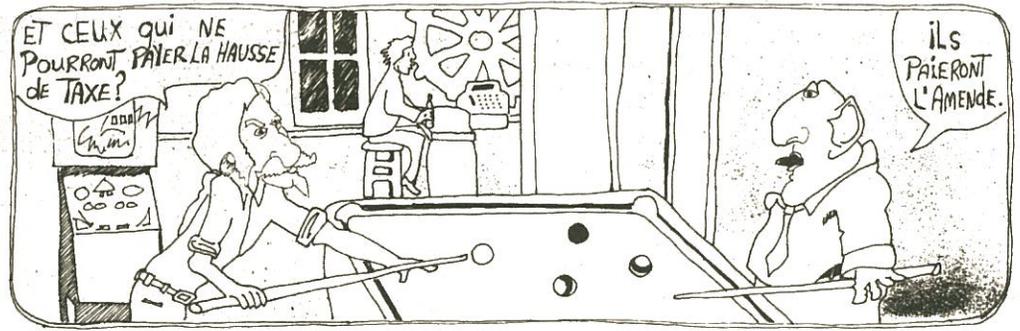
Ici, dans la région, les gens de Jack Spratt, de Robert et Robert ou de l'ETMW nous rappellent la nécessité vitale de s'organiser et de réagir avant d'en arriver au dernier trou de la ceinture, si on a encore les moyens de s'en payer une!

Avec le printemps, fondera nos peurs et nos craintes et fleurira notre désir de mieux vivre.

Bon 1er mai, bonne fête à tous et toutes.

L'équipe de rédaction

### SIDELINE d'ALPHA et BETA



## COMMENTAIRE

### Les chiffres de M. Gobeil

Dans sa fureur de couper dans le budget provincial, le gouvernement Bourassa nous bombarde de chiffres alarmants que les journaux reprennent souvent sans poser de questions: «Un trou de 500 millions dans le budget»; «Le déficit dépassera 3 milliards». Il ne faudrait pourtant pas laisser le poids des statistiques écraser notre sens critique. Au contraire, la méfiance semble parfois s'imposer. Prenons l'exemple offert par les déclarations de M. Paul Gobeil, ministre délégué à l'Administration et Président du Conseil du Trésor.

Lorsqu'il a déposé ses offres salariales pour la fonction publique, M. Gobeil a déclaré que les

fonctionnaires du gouvernement gagnaient en moyenne 3% de plus que les employés du secteur privé. Il sous-entendait du même coup que les premiers n'avaient pas à se plaindre et qu'ils devraient se contenter de l'augmentation salariale offerte par le gouvernement. Évidemment, cette déclaration a fait les gros titres des journaux et la manchette du Téléjournal. Or, il semble maintenant que M. Gobeil se soit trompé et nous ait trompés. Les chiffres de M. Gobeil étaient tirés d'une étude du Conseil du Trésor effectuée en 1982. Cette étude comparait les salaires de 43 postes dans les secteurs privé et public. Ce que n'a pas dit M. le ministre, c'est qu'il existe une étude plus récente qui contredit la

première. Elle a été effectuée par le ministère du Travail du Québec en 1985 et elle compare les salaires de 67 postes pour les deux secteurs pour conclure à une rémunération supérieure dans le secteur privé. Eh oui, cékomça!

Sans prétendre trancher le débat, on peut s'interroger sur les raisons qui ont amené M. Gobeil à ignorer cette seconde étude, plus récente et plus étoffée. Dans les débats qui vont accompagner la déposition du budget le 30 avril prochain, il faudra se souvenir que les chiffres ne disent que ce qu'on leur fait dire et qu'ils ne doivent pas servir à masquer ce qui demeure un choix de société.

Jocelyn Charron

le 25 avril 1986 à 21h

à la salle TOURNESOL 187 rue Laurier, Sherbrooke

au « Surprise Party » d'ENTRÉE LIBRE

Dévoilez un côté caché de votre personnalité...

ADMISSION: \$3.00 (pour notre survie!)

**ENTRÉE LIBRE**

Éditeur: La Voix Ferrée  
Impression: Communication des Cantons inc.

Distribution: Permission d'affranchissement au tarif de deuxième classe en instance

Gilbert Ash	Ginette Claude	René Goyette	Gérard Messier
Réjean Beaudoin	Lise Cloutier	Richard Grenier	Patrick Nicol
Rodrigue Bélanger	Nathalie Courville	Paul-André Guay	Carmen Riendeau
Josée Bibeau	France Denis	Bruce Jackson	Patricio Rivera
Louis Biron	Claude Dallaire	Luc Lapointe	Claude Sévigny
Hélène Boivin	Liane Flibotte	Louise Lavoie	Ginette Souchereau
Robert Bergeron	Normand Gilbert	Josée Loignon	Hilario Taño
Jocelyn Charron	Louise Godbout	Robert McKenna	

**A M E C Q**  
Association des médias écrits communautaires du Québec

Entrée Libre est un mensuel paraissant le 15 de chaque mois. Le territoire couvert est délimité par les rues: Queen et St-Joseph à l'ouest, Le Phare au sud et la rivière St-François à l'est.  
Entrée Libre desservira prioritairement les intérêts des gens moins favorisés économiquement, socialement, culturellement, politiquement; et qui ne possèdent pas ou peu de pouvoir réel dans leur milieu de vie. Le journal se veut une alternative aux journaux existants. Il favorisera la circulation du point de vue des organisations luttant pour l'amélioration de nos conditions de vie et de travail en général. Entrée Libre privilégiera l'expression des gens ayant peu ou pas accès aux médias traditionnels. Les bureaux du journal sont situés au 187 de la rue Laurier local 310 au troisième étage, Sherbrooke, Qué. J1H 4Z4. Tél.: 821-2270. Tous les projets d'articles présentés seront étudiés. Entrée Libre est membre de l'Association des médias écrits communautaires du Québec (A.M.E.C.Q.).

# Recherchées

Deux dames vivant dans la région sont recherchées activement suite à la réception du courrier leur étant adressé. En effet, l'ACEF de l'Estrie (Association Coopérative d'Économie Familiale) et le C.P.D.E. (Centre Populaire de Documentation de l'Estrie) ont reçu dernièrement une offre des plus alléchante qui malheureusement s'adressait à deux dames inconnues de ces groupes populaires, eux, bien connus dans la région.

Il nous faut absolument mettre la main sur Mme A.C. Estrie et Mme C. Documentation puisqu'il s'agit de coupons prime de rabais leur étant offert. Ces deux dames ont été désignées par le magazine L'ACTUALITÉ pour recevoir chacune un cadeau exclusif soit une fantastique pendulette gratuite avec le magazine qui lui n'est pas gratuit. Bien sûr... Voyons donc!!! À bride donnée on ne regarde pas le prix du cheval!!!

Vu l'ampleur de la beauté du bijou d'horlogerie leur étant offert, nous comprenons que ces dames ne souhaitent pas être

connues par peur de se faire enlever.

Nous faisons appel à la population car si ces deux dames ne sont pas retrouvées bientôt, ni elles, ni le C.P.D.E., ni l'ACEF ne pourront jouir de cette offre gratuite.

Quand des organismes reçoivent de la publicité comme celle-ci adressée à des supposées dames qui devraient habiter là, et quand c'est à ce point faussement personnalisé... quoi faire d'autre que de commencer à en rire et de continuer à lire cet article.

Malheureusement, beaucoup de gens reçoivent à leur domicile ce genre de courrier et s'y laissent prendre. Par un «cadeau-prime» très alléchant, on oublie vite l'achat de base que nous devons faire pour bénéficier de cette offre.

Dans le cas présent, il s'agit de la revue: «L'ACTUALITÉ» qui utilise une technique de publicité et de marketing vigoureuse offrant des rabais sur des abonnements et la fameuse pendulette. Pour une personne intéressée par la revue, cela peut s'avérer être

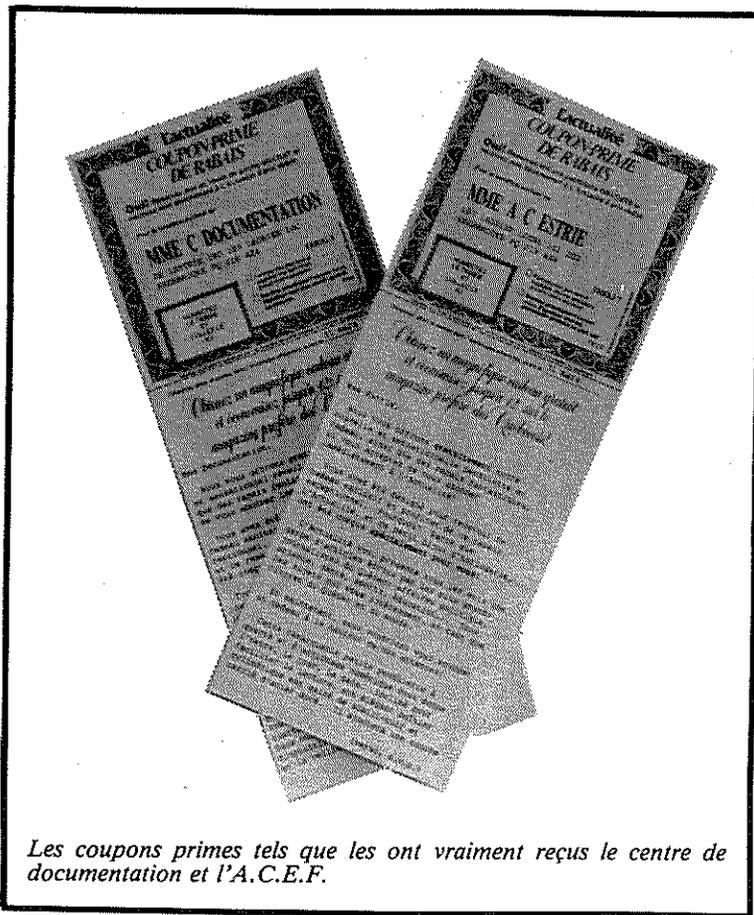
une aubaine. Par contre, pour les autres, cela s'appelle une belle attrape qui aura fait couler des dollars au profit de la dite revue.

Saviez-vous que dans la Loi de la Protection du Consommateur il y a un article concernant ce genre de pratique? Le voici:

ART. 232. «Aucun commerçant, manufacturier ou publicitaire ne peut, par quelque moyen que ce soit, accorder dans un message publicitaire, plus d'importance à la prime qu'au bien ou au service.»

Maintenant, dites-vous bien une chose: «À bride donnée... méfiez-vous du cheval!!!»

Louise Lavoie  
Claude Sévigny



Rodrigue Bélanger

Les coupons primes tels que les ont vraiment reçus le centre de documentation et l'A.C.E.F.

# Reboise ton papier

Saviez-vous que le papier, le verre et le métal peuvent être réutilisés indéfiniment? Pourtant ces trois éléments composent la moitié des déchets domestiques qui sont enfouis chaque année par la Ville de Sherbrooke.

## Pourquoi récupérer?

Un arbre prend 60 ans pour devenir adulte. À chaque minute,

au Québec, on coupe 80 000 arbres. C'est donc dire que la coupe est plus rapide que le reboisement. La récupération permettrait de réduire ces coupes à blanc. En effet, une pile d'un mètre de papier journal récupéré sauve un arbre.

De plus, en formant une nouvelle pâte avec le vieux papier journal, l'industrie économise

75% de l'énergie qu'elle utiliserait pour faire du papier à partir de la pulpe de bois. Cette même industrie polluera cinq fois moins en recyclant le papier.

Nous avons donc trois raisons majeures pour nous inciter à récupérer: la conservation de nos richesses naturelles, l'économie d'énergie et la réduction de la pollution. Une autre s'y ajoute:

notre portefeuille. Prenons simplement l'exemple que nous fournit le site d'enfouissement municipal. Au rythme actuel, dans moins de cinq ans, la Ville de Sherbrooke devra acheter du sable pour poursuivre ses activités. Cela augmentera les coûts du ramassage des ordures ménagères et les citoyens et citoyennes de Sherbrooke paieront la note.

## Comment récupérer?

En triant vos ordures ménagères, vous réduirez le volume des déchets enfouis et vous éloignerez le jour où la ville achètera du sable. Mettez de côté le papier (journal, publicité, correspondance, etc.) et le verre (bouteilles non consignées, bocaux vides, etc.). Différents modes de cueillette ont été mis sur pied depuis quelques années. Ainsi, jusqu'au 26 avril, vous pouvez aller porter le papier et le verre récupérés soit à la Place Belvédère, soit aux Galeries Quatre Saisons. Chaque sa-

medi, un camion de Récupération Cascades vous attend alternativement à l'un des deux endroits. Un point de dépôt est en opération à l'angle des rues King et Jacques-Cartier, derrière l'Église Saint-Jean-de-Brébeuf. Il est accessible en tout temps. D'autres points de dépôt (12) seront ouverts dans tous les quartiers de la ville. Enfin, au mois de mai, la Ville de Sherbrooke organisera des cueillettes spéciales qui se poursuivront tout l'été. Une fois par mois, les citoyens et citoyennes récupérateurs et récupératrices n'auront qu'à déposer papier et verre devant leur logis et un camion viendra les ramasser.

La récupération, c'est un petit geste qui peut nous mener loin!

Robert Bergeron  
pour Éco-Ressources de  
l'Estrie



À TOUS LES TRAVAILLEURS ET TRAVAILLEUSES

BONNE FÊTE

Tier mai 1986

Conseil des travailleurs et travailleuses de l'Estrie

FTQ

siège social  
2130, rue King Ouest  
565-1330

# La violence intraconjugale, une question de pouvoir!

«Parmi les espoirs soulevés au cœur des femmes, il y eut et il y a toujours celui de s'approprier un réel pouvoir sur leur corps, leur sexualité, leurs maternités... leur santé.»<sup>1</sup>

Si j'ai décidé aujourd'hui de vous parler des femmes violentées, ce n'est pas par féminisme; c'est par devoir moral. Je ne prendrais pas plaisir à analyser un tel dossier si je n'avais découvert, au cours de mes recherches, qu'il y a là un problème d'envergure ignoré.

Avec l'année internationale des handicapés, celle des jeunes, de plus en plus de minorités à pouvoir réduit ont pris la parole. Aurions-nous besoin d'une deuxième année internationale des femmes pour dénoncer la violence intraconjugale? Je ne crois pas. Il s'agit de prendre un peu plus conscience de ce qui se passe dans notre entourage immédiat pour constater que ce n'est pas un phénomène récent. Des générations de femmes violentées existent et vont continuer à exister si l'on ne se donne pas la peine de lever le voile sur cette injustice totalement sexiste.

## Pourquoi la violence?

Oui, pourquoi? À l'intérieur du couple, au centre de la vie familiale, on devrait retrouver la sécurité, le confort et l'écoute. Pourtant, c'est là que la violence naît bien souvent et beaucoup de gens l'ignorent. L'éducation sexiste n'est certes pas terminée. Son résultat: la violence intraconjugale. Elle devient pour l'homme un moyen de garder le contrôle sur la vie familiale. C'est aussi une bonne méthode pour mettre fin à toute opposition.

## Oui, mais quelle violence?

Quand on pense à la violence, on pense à Rocky ou à Indiana Jones... La violence, pour certains, consiste essentiellement en quelques coups de poing. Mais la violence dont je parle est de loin plus subtile. Le premier stade est celui de la violence psychologique, qui consiste à dénigrer une personne de sa valeur en tant qu'individu. Au deuxième palier, on trouve la violence verbale qui, par des humiliations, des marques de mépris et des menaces, torture constamment. Par la suite, on accède à la violence physique sous toutes ses formes, et également à l'agression sexuelle intraconjugale. C'est de cette violence dont je parle et c'est celle-là même que l'on oublie de dénoncer bien souvent.

## Quelques statistiques...

- «Plus d'une femme sur cinq reçues aux urgences hospitalières est une femme battue;
- près de 50% de toutes les femmes soignées pour blessures à l'urgence avaient été violentées;

- en utilisant le protocole habituel de diagnostic, le personnel médical dépiste une femme battue sur vingt-cinq.»<sup>2</sup>

- «Aux États-Unis, un américain sur deux bat sa femme et il y a 25 millions d'américaines battues qui font l'objet de sévices corporels de la part du mari.»<sup>3</sup>

- «D'après une étude des homicides au Canada (1961-1974), 60% des victimes d'homicides

de sexe féminin avaient un lien familial en vertu d'une union, alors que chez les victimes de sexe masculin, la proportion tombe à 26,8%.»<sup>4</sup>

## Comment s'en sortir?

D'abord il ne faut pas hésiter à demander de l'aide à l'extérieur de son entourage, dans un endroit où des ressources sont disponibles. À Sherbrooke, la maison l'Escale (569-3611) accueille chaque année plusieurs femmes et leurs enfants victimes de violence conjugale.

Plusieurs maisons de ce genre,

environ une soixantaine, existent au Québec. On y trouve des intervenantes qualifiées pour ce genre de cas qui connaissent les ressources sociales et judiciaires (malheureusement trop peu nombreuses) à utiliser.

Malheureusement, ici ou ailleurs, peu de femmes ont recours aux services offerts. On voudrait aider ces femmes isolées mais une seule personne peut vraiment le faire: elles-mêmes. C'est à elles de décider qu'enfin, oui, elles ont droit à leur pouvoir en tant qu'individues et qu'elles vont trouver le moyen de le prendre.

En tant que femmes, nous avons le droit d'être maîtres de notre corps et de notre esprit. Nous n'avons pas à endurer la domination mâle, complexe de notre société. Il faut donc trouver en nous, au fond de nos âmes, le goût de prendre ce pouvoir et de l'utiliser à sa juste mesure.

Nathalie Courville

## SOURCES:

1. L'intervention féministe, l'alternative des femmes au sexisme en thérapie, éd. coop. Albert Saint-Martin, p. 11.
2. Les femmes violentées: politique d'aide du gouvernement, aut. 1985.
3. Segal, J. cité dans «Wife Battering: A Review and Preliminary Enquiry into Local Incidence», Needs and Resources, Vancouver, 1976, pp. 41-42.
4. Statistiques Canada, L'homicide au Canada, p. 21.

## Il était une fois... une recherche d'emploi!

Il était une fois deux femmes (c'est-à-dire nous) qui cherchaient un emploi. Nous avons donc décidé d'ouvrir la Tribune afin de trouver notre futur salaire dans ses petites annonces. Après avoir tourné plusieurs pages, nous sommes enfin tombées sur la rubrique «Personnel demandé». Quelle chance s'offrait à nous! Quelques employeurs «sérieux» étaient à la recherche des perles rares que nous sommes! C'est vrai quoi! Quel employeur résisterait à tant d'intelligence, de personnalité, de dynamisme, d'humour et si peu de prétention!? Ah malheur! À notre grande déception, nous nous sommes retrouvées face à des emplois pour lesquels les «compétences» exigées relevaient davantage de l'allure de notre «body» et de notre «sonorité» que de toutes nos autres qualités réunies. N'écoutez pas que notre rage et notre courage, nous avons décidé de téléphoner aux numéros contenus dans les annonces nous ayant le plus choquées. Nous avons donc changé de nom, d'âge et d'occupation pour enquêter plus à fond sur ces emplois douteux.

Notre première démarche fut donc de contacter le Studio Soleil qui demandait: «MASSEUSE avec expérience ou désir d'apprendre.» (Comme quoi nos petits doigts de fées peuvent servir à pétrir différents types de pâtes). C'est ainsi que Josée Martineau et Sylvie Tremblay (nous) ont contacté un chaleureux monsieur tout disposé à les rencontrer. Jamais trop prudentes (deux femmes averties valent bien un employeur même chaleureux), elles se sont informées discrètement du type d'entrevue qu'offrait le Studio Soleil. Ah misère! Il fallait beaucoup plus que des doigts pour l'emploi. En effet, le chaleureux monsieur nous a dit qu'il allait devoir nous photographier pour le dossier et pour évaluer nos caractéristiques physiques. À noter que pour cet emploi

la beauté du corps semblait avoir plus d'importance que nos connaissances dans le domaine du massage. Il nous a aussi dit que la clientèle était presque exclusivement composée d'hommes. Évidemment nous l'avions déjà deviné (vites les filles hein?). Le travail pouvait être effectué à la maison ou au studio, qui «malheureusement», n'était pas encore installé. Afin de passer pour des candidates sérieuses (ce que nous sommes pour d'autres types d'emplois) nous avons demandé une entrevue mais nous n'y sommes pas allées. On n'est pas fines hein?

Fortes de cette première expérience, nous avons décidé de battre le fer pendant qu'il était chaud et de passer au second ap-

pe! Cette fois-ci on demandait: TÉLÉPHONISTE à temps plein ou à temps partiel pour appels «érotiques». Quand même nerveuses (soyons honnêtes), quelques minutes de «pratique» furent nécessaires: tout d'un coup qu'il nous aurait demandé un échantillon de notre voix la plus sensuelle. Mais... tout ce travail n'a servi à rien car après plusieurs appels, ou ben c'était occupé, ou ben ça répondait pas. Notre dernier appel nous apprit qu'«il n'y avait plus de service au numéro que nous avions composé». N'allez pas croire que le service d'appels «érotiques» venait de mourir de sa belle mort. En effet, quelques jours plus tard, la même Tribune faisait paraître une annonce offrant le service. De plus, on nous apprenait que le sex-shop de

la rue Wellington sud était dans le coup! Quelle belle équipe! On a donc déduit de ceci que l'employeur avait trouvé tout le personnel dont il avait besoin.

C'est donc avec déception que nous avons dû renoncer à fêter le premier mai en tant que travailleuses. Toutefois, il vaut mieux ne pas avoir d'emploi que d'avoir un emploi pour lequel notre corps ou notre voix sont plus importants que nos véritables qualités de travailleuses. En tout cas, c'est pas avec ce genre d'annonces que nous atteindrons le plein emploi. Un coup parti... pourquoi pas les afficher au centre de main-d'œuvre?!

Liane Flibotte  
Hélène Boivin



## 1er mai: la fête de nos luttes

Le 1er mai, fête internationale des travailleurs et travailleuses, marque le massacre de travailleurs de Chicago en lutte pour la journée de huit heures.

À l'aboutissement d'une longue période d'organisation au sein du mouvement ouvrier américain, particulièrement autour de la revendication de la journée de travail de huit heures, le 1er mai 1886 est désigné comme la date à laquelle les huit heures devraient entrer en application. Sur 190 000 travailleurs et travailleuses qui firent la grève à travers tout le pays, durant la première quinzaine de mai, 80 000 étaient des ouvriers et ouvrières de Chicago. C'est donc là où le mouvement est le plus fort qu'il faut frapper.

### À Chicago

Au matin du 3 mai 1886, à Chicago, la stratégie patronale et policière est au point. À la police municipale s'ajoutent les forces conjuguées de la Garde Nationale, de constables spéciaux et de plusieurs centaines d'agents de Pinkerton. Vers trois heures de l'après-midi, alors que 7 000 ouvriers et ouvrières manifestent devant l'usine de McCormick, les patrons en profitent pour faire sortir les «scabs» sous le nez des manifestant-e-s. Ceux-ci lancent

des pierres et s'emparent d'un scab.

La police surgit en formation serrée, les armes à la main. Elle ouvre le feu à bout portant: six ouvriers sont tués et une cinquantaine sont blessés.

Le lendemain, 4 mai 1886, une manifestation est appelée pour répondre à cette agression soigneusement planifiée. Malheureusement, le dépôt d'une bombe lancée par un provocateur parmi les policiers fait une victime et plusieurs blessés entraînant par la suite une vague de répression contre le mouvement ouvrier organisé. Huit hommes furent finalement accusés de meurtre. Il n'y avait pas l'ombre d'une preuve qu'ils étaient liés à l'attentat meurtrier mais cela n'empêcha pas le tribunal de les reconnaître coupables de meurtre.

Après plusieurs procédures, quatre d'entre eux furent pendus vendredi 11 novembre 1887 surnommé le «vendredi noir» du mouvement ouvrier américain.

Le 1er mai n'est donc pas une «fête» comme les autres. C'est le jour choisi par le congrès de 1889 de la Deuxième Internationale, organisation regroupant les militants et militantes socialistes, pour rappeler le sacrifice des travailleurs de Chicago, massacrés en 1886 à l'occasion de la lutte en

faveur de la journée de travail de huit heures.

### Aujourd'hui au Québec

Encore aujourd'hui, la journée de huit heures n'est pas réglementée. Au Québec, aucun règlement ne limite la durée de la journée ou de la semaine de travail. Pis, selon la loi 126, sur les normes minimales de travail, la semaine normale de travail serait de 44 heures puisque c'est à ce moment que l'employeur se doit de payer en haut du taux normal (le temps supplémentaire). Mentionnons ici qu'en 1983 au Canada, plus de 51% des personnes rémunérées travaillaient 40 heures et plus par semaine et plus de 11% en travaillaient cinquante heures et plus!!!

Nous voyons donc que la revendication d'abaisser la durée de la semaine de travail demeure bien vivante. À travers cela, nous prenons conscience aussi de la nécessité de maintenir nos tractions d'organisation pour améliorer nos conditions de vie et de travail.

Le 1er mai, c'est le jour où les travailleurs et travailleuses se souviennent; c'est le jour où l'on jette un regard en arrière pour mieux préparer nos luttes futures.

Normand Gilbert



## Ça fait quoi, un(e) enseignant(e)

### Le cadre

La semaine de travail d'un(e) enseignant(e) comprend vingt-sept (27) heures de présence obligatoire à l'école à l'intérieur d'un horaire quotidien de huit (8) heures et d'un programme hebdomadaire de trente-cinq (35) heures.

La tâche éducative, c'est-à-dire la partie de la tâche d'un(e) enseignant(e) qui se fait en présence des étudiant(e)s, comprend surtout de l'enseignement proprement dit. Elle comprend aussi du temps pour permettre à des étudiant(e)s qui ont de la difficulté à apprendre d'obtenir une aide spéciale de leurs professeurs; c'est la récupération. De plus, par l'encadrement, l'étudiant(e) reçoit un service de soutien qui lui est offert par un tuteur ou professeur responsable. Enfin, la tâche éducative comprend aussi l'ensemble des activités en dehors de l'horaire qu'elles soient socio-culturelles, sportives ou récréatives. Cette tâche éducative est de vingt-trois (23) heures au préscolaire et au primaire et de vingt (20) heures au secondaire par semaine.

Peut-on dire alors que les enseignants ne travaillent que vingt-sept (27) heures par semaine? Sûrement pas! Il y a une nette différence entre la tâche réelle et globale qu'un(e) enseignant(e) accomplit et celle qui s'effectue en présence des étudiant(e)s.

### Le vécu

Nous n'avons pas encore parlé du travail qui précède et qui englobe la tâche éducative comme

telle. Donner une (1) heure de cours prend en moyenne de deux (2) à trois (3) heures de préparation: l'enseignant(e) doit d'abord bien posséder sa matière, il (elle) doit élaborer une pédagogie appropriée à chaque partie du programme et au type d'étudiant(e)s à qui il (elle) enseigne. Vous me dites aussitôt: «Mais dès que ce travail-là est fait, c'est fait pour toujours». Si c'était vrai, on aurait la vie facile mais malheureusement, ce n'est pas le cas. Comme les programmes changent fréquemment, on est obligé de se rajuster et souvent de se recycler. De plus, on doit refaire les exercices d'apprentissage et d'évaluation qui ne sont plus appropriés. Avec la diminution de la clientèle scolaire depuis plusieurs années, les enseignant(e)s changent de discipline ou complètent leur tâche dans un autre champ d'enseignement, ce qui fait que tout est à recommencer. Les activités en dehors de l'horaire nécessitent une planification et une préparation qu'on néglige souvent d'évaluer et de reconnaître.

Ajoutons à cela le stress qui accompagne ces changements, le nombre toujours plus élevé d'élèves par groupe à qui on ne peut plus offrir un service valable, les enfants qui éprouvent des difficultés d'adaptation et d'apprentissage qu'on intègre dans des classes régulières et à qui, souvent on n'accorde plus de support faute de personnel spécialisé et vous avez un portrait réel de la tâche actuelle d'un(e) enseignant(e).

Gérard Messier pour le S.E.E.

## Sherbrooke en bref

Depuis 1974 différentes activités ont été organisées à Sherbrooke pour célébrer le 1er mai. Voici quelques dates importantes pour mieux connaître notre petite histoire du 1er mai.

1974 - Les centrales syndicales s'unissent (CSN-FTQ-CEQ) et organisent une manifestation pour dénoncer l'inflation. Plus de 500 personnes y participent.

1975 - Manifestation de 250 personnes dans les rues de Sherbrooke. Centrales syndicales, groupes populaires y sont représentés. Le thème de la journée: «Sécurité d'emploi et sécurité au travail.»

1978 - La FTQ organise une manifestation d'appui aux travailleurs/euses de CJRS en grève depuis plus d'un an. La CSN et

la FTQ organisent chacune de leur côté une soirée pour fêter le 1er mai.

1979 - Les négociations dans le secteur public approchent à grands pas, les centrales s'unissent à nouveau pour organiser la célébration de la fête des travailleurs/euses.

1980 - Année référendaire, la FTQ souligne l'événement en appuyant les grévistes de Gasbec et de la Banque de Commerce d'East Angus. Il n'y a pas d'action concertée entre les centrales.

1981 - L'unité refait surface, centrales syndicales et groupes populaires manifestent.

1983 - Manifestation où se retrouvent syndiqués, non-syndiqués, chômeurs, assistés sociaux.

1984 - La CSN et la FTQ organisent chacune de leur côté une fête.

1985 - Manifestation des travailleurs/euses en garderie, activités diverses dans chacune des centrales syndicales.

Les célébrations du 1er mai à Sherbrooke ont connu des hauts et des bas. Nous ne pouvons qu'encourager les travailleurs/euses syndiqués/ées ou non, les sans-emploi à redonner vigueur à cet événement dans notre région.

Gilbert Ash

# Nos pourboires, c'est pour manger

Pour être et demeurer servante, il faut être polie, gentille, diplomate, agir avec tact, rapidité, adresse, savoir vendre sa salade aussi (expression très appropriée, n?...). Les clients pensent que ce métier est facile et payant, et les pourboires affluent de toutes parts et qu'on peut tout caresser à l'impôt!!! Bref, la société ne connaît notre travail, notre métier qui n'en n'est pas un, où les conditions de travail sont des plus difficiles, et les conditions salariales de moins en moins intéressantes.

Or il est un fait: de plus en plus de gens fréquentent les restaurants, et de plus en plus de restaurants de toutes catégories naissent sur le marché (les chaînes de «fast food», par exemple, fréquentées par toutes les classes de la société). Devant cette recrudescence de clientèle, l'industrie de l'hôtellerie et la restauration se portent très bien, ... mais les salaires des travailleurs et travailleuses, évalués-és à plus de 2 500 en Estrie, ainsi que leurs bénéficiaires marginaux demeurent toujours les mêmes (pas question d'augmentation en aucun temps!)

Et cette situation dure depuis tant d'années...

Le salaire d'une serveuse c'est 3,28 \$ de l'heure, salaire de base établi par le gouvernement provincial, auquel s'ajoutent les pourboires. Or, aucune loi n'oblige le client à verser un pourboire et pourtant notre salaire de base est fixé en fonction d'un pourboire à recevoir. Bien sûr, l'étiquette parle d'un 15%, mais la réalité, c'est que soit que bien peu de gens connaissent l'étiquette, ou que beaucoup de gens se foutent de l'étiquette.

Depuis 20 ans de métier, mon pourboire diminue régulièrement plutôt que d'augmenter. Il y a dix ans, sur une addition de 10 \$ je pouvais recevoir 1 \$ de pourboire. Aujourd'hui je reçois le même pourboire de 1 \$ sur une facture maintenant rendue à 15 \$ ou 20 \$!!! Et le coût de la vie, lui,

augmente sans cesse... le pourboire reste toujours le même.

En ce qui concerne notre déclaration d'impôt, la situation est des plus complexes. Nous devons déclarer tous les pourboires reçus, cependant le gouvernement se réserve en tout temps le droit de juger si notre déclaration est suffisante. Son critère de base: il est impossible qu'une serveuse gagne moins de 8% du total de ses ventes en pourboires. Si elle déclare moins que le ministère du Revenu l'évalue, elle se fera poursuivre et devra payer sur les années antérieures avec intérêts et pénalités.

Grâce aux revendications des

Associations d'employé(es) à pourboires et de certaines centrales syndicales, les travailleuses et travailleurs peuvent maintenant bénéficier du 4% de vacances, des jours fériés et des prestations de santé sécurité au travail calculées sur les pourboires déclarés.

Mais, même si je déclare mes pourboires, je ne reçois aucune prestation d'assurance-chômage calculée en fonction de mes déclarations!!! On paie de l'impôt au Fédéral mais on ne calcule mon assurance-chômage que sur mon salaire de base: 3,28 \$ de l'heure.

Pendant ce temps, les serveuses prennent ce que les clients veulent bien leur laisser selon leur humeur, selon leur jugement sur la qualité de la nourriture, selon l'ambiance du restaurant, selon l'apparence de la serveuse, oubliant que ces facteurs ne sont pas la responsabilité de la serveuse, et que le pourboire fait partie intégrante de son salaire. Que dirait une infirmière si je voulais diminuer son salaire parce qu'il fait trop froid à l'urgence ou parce que le service est trop lent à cause d'un surplus de clientèle et d'un manque de personnel...? IMPENSABLE direz-vous... Mais c'est ce que vit quotidiennement le travailleur ou travailleuse à pourboire...

Le salaire instable n'est pas le seul problème auquel doivent faire face les serveuses. Il y a le stress journalier dû à l'exigence des clients et des patrons (rapidité - efficacité). Le port de cabarets lourds, le travail de femme de ménage payé à 3,28 \$, la redistribution des pourboires, le peu de valorisation du métier, le client ne voyant bien souvent en nous qu'une servante, une «Waitress»... Tous ces facteurs ont comme conséquence le grand taux de roulement des employés(es) de ce secteur. Plusieurs ne travaillent qu'avec l'espoir de trouver mieux ailleurs un jour, et bien peu ont le courage et le goût d'investir de l'énergie pour l'amélioration des conditions de travail et la valorisation du métier. «Moi, j'f'rai pas ça tout' ma vie tu peux être sûr!!!»

Voilà ce que vit la serveuse tous les jours... Améliorer nos conditions de travail et salariales et valoriser par le fait même le métier est une nécessité, voire même une urgence dans notre société où l'industrie de la restauration est florissante et le besoin de serveurs et serveuses qualifiés-és sans cesse grandissant. Mais ça ne se fera pas sans la solidarité des employé-es et la collaboration du monde patronal et du gouvernement.

Ginette Claude

## Encore des attaques contre les accidentés-ées du travail

Depuis 1980, les victimes d'accidents et de maladies du travail ont été durement touchées par les coupures que le gouvernement et la C.S.S.T. ont effectuées, particulièrement au niveau de la réadaptation sociale et des traitements médicaux. La coupure la plus dégueulasse, et qui est d'ailleurs toujours en vigueur pour les accidentés-és de longue date, est celle qui avait pris fin en juillet 82, à l'indexation des prestations. Elle fait des accidentés-és du travail le seul groupe dans notre société à ne pas avoir droit à une indexation quelconque de ses revenus au coût de la vie.

Mais ce n'est pas tout! Depuis fin février, la C.S.S.T.-Estrie a décidé de s'attaquer directement aux accidentés-és les plus vulnérables en point, c'est-à-dire ceux et celles qui bénéficient du programme d'allocations de «Stabilisation sociale». Ce programme adresse aux personnes que la C.S.S.T. elle-même reconnaît comme incapables de faire quel que travail que ce soit, et par lequel, même, leur verse des allocations jusqu'à 65 ans. Ce sont pourtant ces gens «finis», qui cette fois-ci, sont victimes de la scie à l'échelle.

Principalement (mais non exclusivement), ces nouvelles coupures touchent les personnes reconnues invalides par la Régie des Rentes du Québec et qui reçoivent leur rente d'invalidité qu'ils se sont payée pendant qu'ils étaient sur le marché du travail. La C.S.S.T. a tout simplement décidé d'amputer de leur allocation à long terme la rente d'invalidité de la R.R.Q. Voilà qui représente des diminutions de

plusieurs centaines de dollars par mois!

Imaginez la situation d'un individu, ex-travailleur dans un hôpital de Sherbrooke, qui en 1980 faisait un bon salaire et avait une bonne sécurité d'emploi, et qui, à la demande de la C.S.S.T. a dû cesser de travailler suite à maintes aggravations au travail de ses problèmes à la colonne vertébrale. Celui-ci a accepté la proposition de la C.S.S.T., même si cela lui causait une importante baisse de revenus. Résultat: son allocation à long terme de 627,00 \$ par mois qu'il recevait de la C.S.S.T. est passée à 14,00 \$, et son revenu total mensuel, qui avec le 479,00 \$ mensuel de la Régie des Rentes s'établissait à 1 106,00 \$, a été diminué à 493,00 \$. Même si son emploi était devenu trop dangereux pour lui en 1980 et qu'il risquait de s'y blesser sérieusement, ce monsieur aurait-il pris la décision de quitter un emploi assuré pour un revenu voisinant les barèmes de l'aide sociale?

Le pire dans toute cette escroquerie est que cet «effort de rationalisation des dépenses» ne se pratique qu'en Estrie. Nulle part ailleurs au Québec la C.S.S.T. n'a osé s'attaquer aussi bassement à des gens reconnus invalides. Les libéraux au pouvoir vont même jusqu'à dénoncer cette «job de bras» que le directeur régional de la C.S.S.T., M. Jean-Charles Guindon, a entreprise de sa propre initiative.

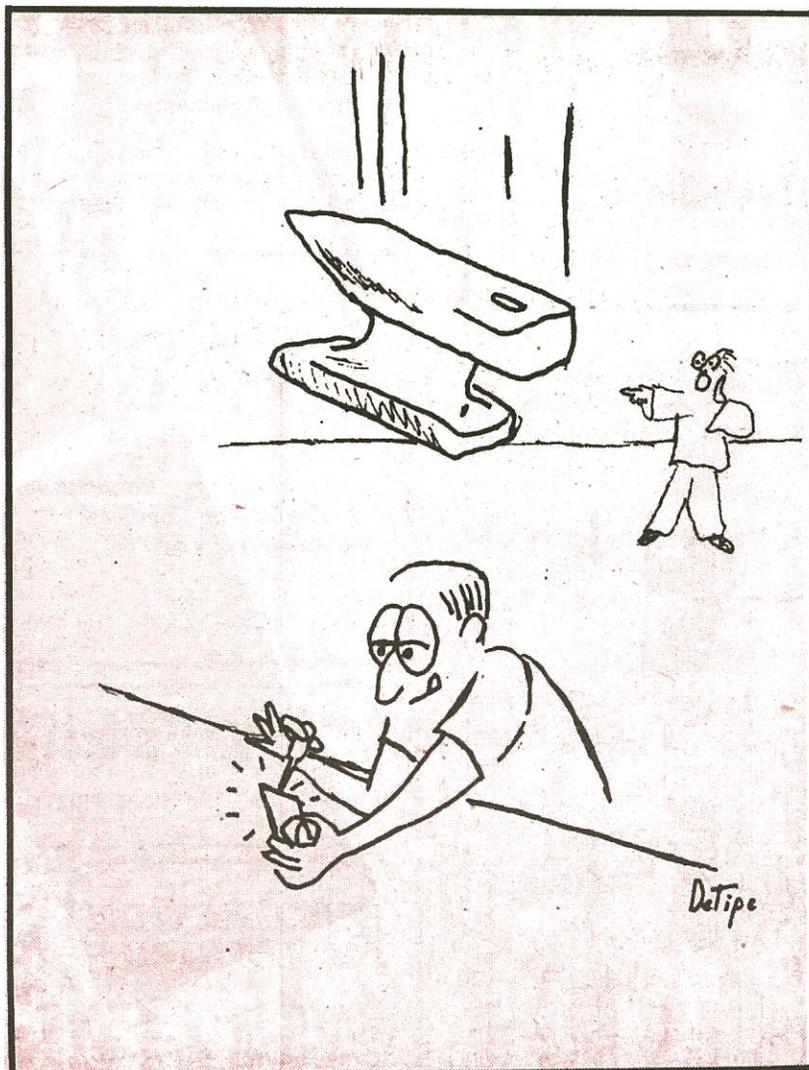
Bien que ces mesures semblent s'inscrire dans une nouvelle vague de coupures qui seront effectuées à la demande expresse du patronnat, il apparaît clair que M.

Guindon, dans son empressement à grimper rapidement les échelons à la C.S.S.T., y soit allé un peu fort dans son élan pour présenter un beau bilan financier à la fin de l'année.

La lutte qui s'engage est primordiale pour les accidentés-és

du travail ainsi que l'ensemble du mouvement ouvrier; si la C.S.S.T. en Estrie réussit à appliquer de telles énormités, plus rien ne pourra l'empêcher de les étendre à la grandeur du Québec...

Claude Dallaire



## Tisser le temps pour ne pas oublier

**V**oilà 20 ans déjà, se produisait un événement majeur pour le mouvement ouvrier sherbrookois: la grève du textile.

**2 avril 1966:** Exaspérés devant l'attitude de la compagnie, les quelque 760 ouvriers et ouvrières de la Domil décident de se mettre en grève, imités deux jours plus tard par les quelque 450 travailleurs et travailleuses de la Dominion Textile.

Faisant face au même patron, la Dominion Textile (Domtex pour les intimes), les syndiqué-e-s de Sherbrooke décident, en cours de négociation, de s'allier, sans en faire un véritable front commun, avec les travailleurs et travailleuses de Magog (1 800), de Drummondville (800) et de Montmorency (1 500). Regroupant ainsi plus de 5 000 personnes, les syndicats espèrent obtenir un rapport de force leur étant favorable.

Le geste posé par ces syndiqué-e-s se comprend aisément lorsqu'on sait les conditions de travail pénibles dans lesquelles ils/elles doivent gagner leur pain;

poussières, bruit, cadences, etc... De plus, les salaires demeurent bien en-deçà de ce qui est payé ailleurs à la même époque. En effet, le salaire industriel moyen au Canada, en 1966, se situait à 91,33 \$ tandis que le salaire moyen à la Dominion Textile se situait autour de 66,00 \$ à 71,00 \$ par semaine.

**1er mai 1966:** Se déroulant dans un contexte électoral provincial, les syndiqué-e-s faisaient pression sur les candidats pour qu'ils prennent position sur le conflit. C'est ainsi que le 1er mai 1966, lors d'une réunion publique, du parti Libéral, «plus de 250 d'entre nous, qui étaient dans la salle au début de la rencontre, sont sortis en criant 'chou' lorsque Carrier Fortin (ministre du travail du temps, NDLR) voulut présenter Jean Lesage» relève Clément Lesard, travailleur depuis 31 ans à la Domil.

La même fin de semaine, le conseil central de la C.S.N. à Sherbrooke institue une grande collecte dans leurs syndicats respectifs pour soutenir les syndi-

cats du textile. Parallèlement à cela, des collectes sont organisées aux portes des églises et, en général, la réponse s'avère très positive. L'ensemble des gens du milieu soutiennent une partie des leurs...

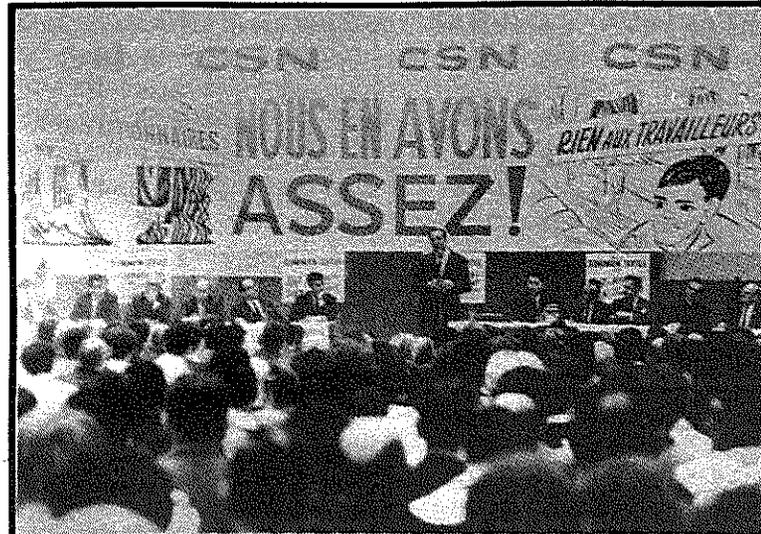
Pourtant, au début du conflit, la compagnie n'offrait qu'une augmentation de 0,17 \$ l'heure sur une période de trois ans (0,07 \$ - 0,04 \$ - 0,06 \$). La demande syndicale, quant à elle, équivalait à une augmentation de 0,40 \$ l'heure sur une période de deux ans.

Mais les gestes pour faire pression sur la compagnie se développent. «On a été faire du piquetage devant la maison du gérant ou l'assistant-gérant» souligne Jacques Boulanger depuis 21 ans à la compagnie.

**11 mai 1966:** La compagnie durcit sa position et intente une poursuite de 100 000 \$ contre l'Association des Employés du Textile de Sherbrooke. Geste déjà posé contre d'autres syndicats comme à Magog.

**14 mai 1966:** Malgré ce geste d'intimidation, l'offre de la compagnie se monte à 0,27 \$ sur trois ans, un gain de 0,10 \$ l'heure sur l'offre initiale. Mais les syndiqué-e-s veulent obtenir un contrat de deux ans avec une meilleure augmentation.

Démontrant leur détermination et leur mécontentement face aux différentes manœuvres de la



Assemblée de la Fédération nationale des travailleurs du textile lors du conflit à la Dominion Textile en 1966.

Cie, les employé-e-s refusent même de recevoir leur paye de vacances voyant là un cadeau empoisonné pour affaiblir leur lutte.

**22 juillet 1966:** Devant l'intransigeance de la Dominion Textile à l'égard de ses employé-e-s, les députés de Sherbrooke, Raynald Fréchette et Maurice Alard adressent une lettre à la Cie dénonçant sa dure attitude. «Ils ont exprimé l'opinion que l'attitude rigide et avare de la compagnie constitue la principale cause de la prolongation des négociations» (La Tribune, 23 juillet 1966, p. 3).

**27 août 1966:** Les ouvriers et ouvrières de l'ensemble des usines touchées par la grève déci-

dent de retourner au travail dès le 31 août. La pression exercée par les gens fait que la Cie retire ses poursuites contre les syndicats et accorde une augmentation de 0,33 \$ l'heure sur trois ans c'est-à-dire un gain de 0,16 \$ l'heure sur l'offre initiale.

Malheureusement, le contrat de deux ans et l'augmentation de salaire demandée n'ayant pu être obtenus, plusieurs personnes ayant participé au conflit en gardent un mauvais souvenir. De plus, selon certaines personnes, le manque d'information écrite et d'un fonds de grève adéquat a affaibli les rangs des syndiqué-e-s.

Cependant, comme nous le rappelle Normand Rouillard, travaillant à la Domil depuis 1954, «Sur le coup, il y a du monde qui ont trouvé ça dur... mais après ça, cela a eu des bons effets... La preuve est là. Le premier contrat, tout de suite après la grève de 1966, a été un bon contrat...»

Bref, l'historique et le bilan de cette lutte importante reste à faire comme bien d'autres événements importants du mouvement ouvrier à Sherbrooke. Il nous faut bien connaître le passé pour comprendre le présent et préparer l'avenir.



**LE POUCE QUI RIT**  
COVOITURAGE  
INTERURBAIN  
**564 - 8278**  
154, boul. Queen Nord, Sherbrooke

**Oyez!**  
**Oyez!**

S'ABONNER C'EST...  
SE DONNER LES MOYENS  
DE MIEUX S'INFORMER

ABONNEMENT RÉGULIER ...	12,00 \$	<input type="checkbox"/>
ABONNEMENT DE SOUTIEN ...	15,00 \$	<input type="checkbox"/>
INSTITUTION ...	20,00 \$	<input type="checkbox"/>
DON ...	\$	<input type="checkbox"/>

Ci-joint un chèque ou mandat poste au montant de \_\_\_\_\_ pour \_\_\_\_\_ abonnement(s), adressé à Entrée Libre 187 Laurier, local 310, Sherbrooke, Québec, J1H 4Z4

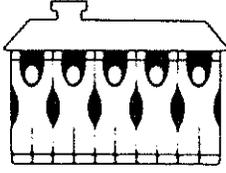
Nom \_\_\_\_\_

Adresse \_\_\_\_\_

Ville \_\_\_\_\_

Code postal \_\_\_\_\_

Tél: \_\_\_\_\_



**Gérons  
nos logements!**

**Fédération des Coopératives  
d'Habitation Populaire  
des Cantons de l'Est**

126 rue Brooks  
Sherbrooke, Qué. J1H 4X8

(819) 565-1813



CENTRE D'INSPECTION ET DE PREVENTION AUTOMOBILE DE L'ESTRIE inc.

**PROTECTION  
AUTOMOBILE**

+

**AU CANAL 11**

lundi: 8h00  
mercredi: 8h30  
jeudi: 6h00  
vendredi: 7h30

Normand Gilbert

# Envoye... fais-y mal!

La fièvre du hockey frappe le Québec en entier. Les séries éliminatoires sont actuellement en cours. À moins de se boucher les oreilles ou de s'enfermer chez soi pour un mois, on entendra beaucoup parler de hockey durant les prochaines semaines.

Peu importe les résultats obtenus lors de la saison régulière, durant les semaines qui viennent, les équipes qui participent aux séries vont tout faire pour... gagner. On verra que tous les moyens sont bons pour arriver au sommet.

On engage un ou deux fiers-à-bras pour intimider l'adversaire. On donne des leçons de boxe à ses joueurs (les Canadiens ont déjà fait cela). Les bâtons vont servir à ralentir l'adversaire, accrocher, frapper... au visage, etc. Où est rendue la rondelle...?

De temps à autre on entend des gens se plaindre que le hockey est devenu un sport violent et que des mesures devraient être prises pour corriger la situation. Paroles en l'air... rien ne bouge.

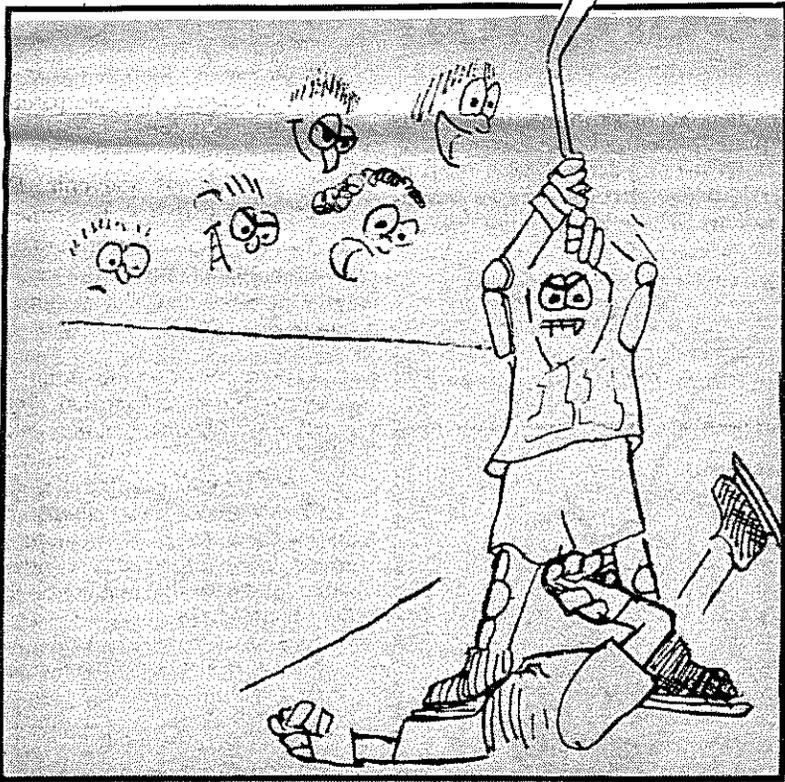
ce que peuvent soulever quelques bons coups de poing...» Si ce n'est pas encourager la violence au hockey, je me demande bien ce que c'est?

Certains amateurs de hockey aiment ce genre de jeu que l'on appelle «agressif» ou «rude» (expressions utilisées par la majorité des journalistes sportifs).

Ily a même des «obsédés» qui vont jusqu'à enregistrer toutes les bagarres au hockey. Ils s'échangent les bandes vidéo et organisent des partys... ils regardent pendant 1, 2 ou 3 heures de bagarres.

Heureusement la majorité des amateurs/trices de hockey préfèrent le jeu rapide et enlevant plutôt que les éternels accrochages qui ralentissent une partie.

Une campagne est actuellement en cours pour inciter les jeunes à laisser de côté la violence. La Régie de sécurité dans les sports invite les jeunes à jouer au hockey de façon honnête, en respectant l'adversaire. C'est ce qu'on appelle le «fair-play».



Les médias ont un rôle à jouer pour changer la situation. Tout d'abord cesser de mettre en évidence les joueurs qui posent des gestes violents.

Qui n'a pas remarqué les photos de bagarre présentées en première page des quotidiens. Qui n'a pas vu au ralenti à la télévision des gestes anti-sportifs posés par un joueur (accrochage, coups de bâton) ou des reprises de bagarres.

J'ai même lu, il y a peu de temps dans un journal local, le commentaire suivant: «Parmi les joueurs de l'équipe présentés aux convives. John Kordic a certes été le plus applaudi; ça démontre

Qui aura gain de cause, la Régie des sports ou la Ligue nationale de hockey?

Qui saura convaincre les jeunes... le gros bon sens de la Régie ou les gros bras (Nilan, Hunter et compagnie)?

Tant et aussi longtemps que des mesures sévères ne seront pas prises pour éliminer la violence des matchs de hockey, les «cas-seurs de gueule» vont influencer les jeunes, les inciter par leur exemple à pratiquer un style de jeu dangereux... pour sa vie et celle des autres.

Gilbert Ash

## LE 1<sup>er</sup> MAI

depuis 100 ans

la fête

des travailleuses  
et des travailleurs



**BONNE FÊTE!**

Pour un nouvel  
aménagement  
du temps de travail

Pour des Emplois  
pour la paix!

Par le **CONSEIL CENTRAL de Sherbrooke**

180 rue Acadie  
**563-6515**

De 1,000 \$ à 5,000 \$  
remis à la famille  
la journée même du décès

Un **SERVICE DE PROTECTION**  
à peu de frais  
pour vous et les vôtres



**Le Service d'Entr'Aide Familiale**  
Conseil Central  
des Syndicats Nationaux de Sherbrooke

**(CSN)**

180 rue Acadie  
**569-2538**

## Le plus grand vol au monde

La fraude la plus crapuleuse que vous puissiez imaginer n'est rien en comparaison du «travail» réalisé par Ferdinand Marcos aux Philippines depuis son accès au pouvoir. Avec la bénédiction des États-Unis, ce monsieur a sorti de son pays une somme estimée entre 6 et 30 milliards de dollars US. Le même phénomène se retrouve aussi en Amérique Latine où le tiers de la dette extérieure appartient à des particuliers Latino-Américains, étroitement liés aux gouvernements: cet argent a été déposé dans des banques suisses et/ou américaines. Si ces deux exemples à eux seuls vous scandalisent, ne lisez pas la suite!

Les pays en voie de développement doivent aux banques plus que le revenu annuel total de leurs exportations, ce qui représente 33% du produit national brut (PNB). De plus, 65% de cette dette est aux mains de banques privées. Voilà où commence le grand vol! En effet, les banques prêteuses ont reçu des pays endettés, pour l'année 1985, environ 100 milliards de dollars US dont 58 milliards en paiement d'intérêts seulement. À vous de calculer si un remboursement complet de leur dette extérieure est possible!

Comment donc fonctionne la machine à faire de l'argent de ces magiciennes que sont les banques? Les grandes banques occidentales disposent d'énormes sommes d'argent en provenance des magnats du pétrole, mais aussi de citoyens comme vous et moi. Cet argent-là est ensuite prêté à ceux qui en ont apparemment grand besoin: les pays du Tiers-Monde. On le leur prête à certaines conditions qui permettront à des compagnies occidentales de prendre le contrôle d'une large part de l'économie à l'intérieur de ces pays. Ces

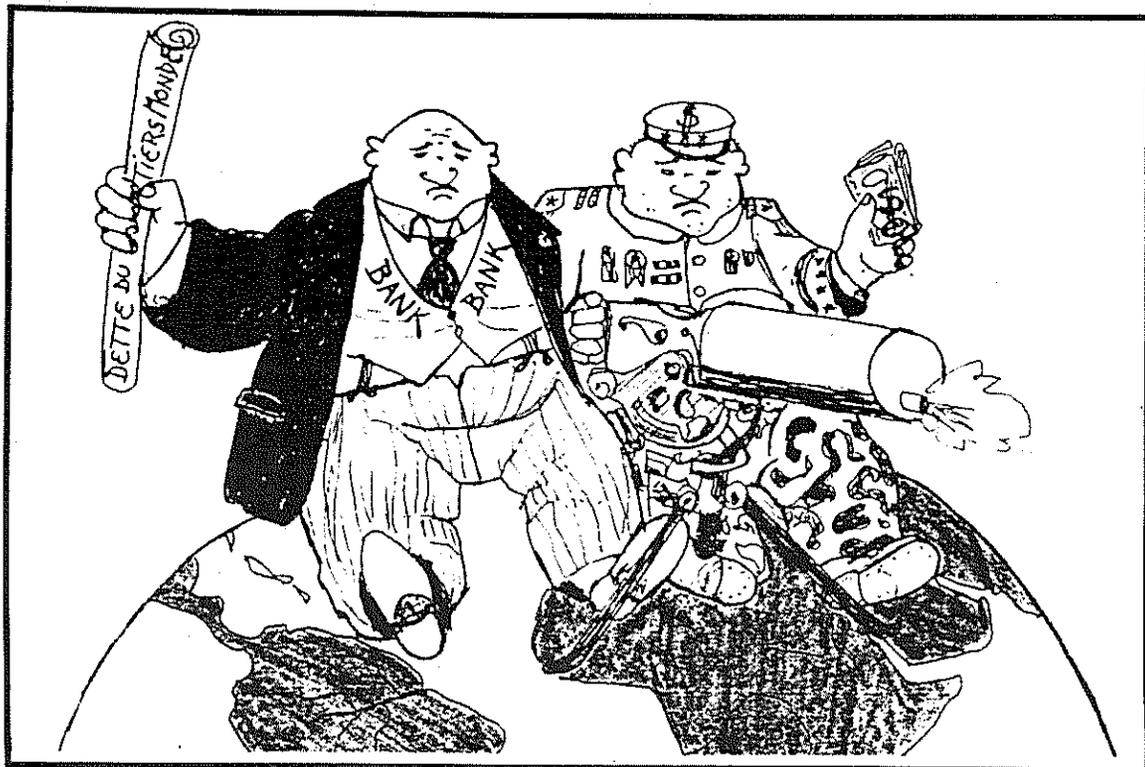
mêmes conditions obligent les gouvernements tiers-mondistes à faire leurs achats de matériel, susceptibles de les aider au niveau de leur développement économique, dans des pays désignés par les prêteurs... **question de doubler le profit!**

Ce bref aperçu de la problématique financière du Tiers-Monde nous démontre clairement que **plus le Sud est endetté plus le Nord est riche**, en supposant, bien sûr, que le Sud puisse payer! Parce qu'il existe un **petit problème**: la plus grande partie de ces milliards ont été empruntés par des gouvernements militaires et/ou par de fausses démocraties qui les ont utilisés à leur propre profit, c'est-à-dire pour leur enrichissement individuel, et aussi pour l'achat de matériel militaire servant à réprimer les citoyens.

Aujourd'hui, malgré la vague de changements politiques qui déferle sur ces pays, les citoyens, jadis bafoués par des régimes totalitaires, sont pris au piège! Ils sont obligés de payer la dette que des hommes corrompus, possédant d'immenses fortunes investies en Europe et aux États-Unis, leur ont laissée en héritage.

Présentement, un vent de panique commence à souffler dans les pays riches. Et pourquoi? Tout simplement parce que si les pays endettés décident de ne plus payer, le grand rêve de la haute finance se transformera en cauchemar... autrement dit: **la faillite de notre beau système monétaire!**

Hilario Taño  
et Patricio Rivera

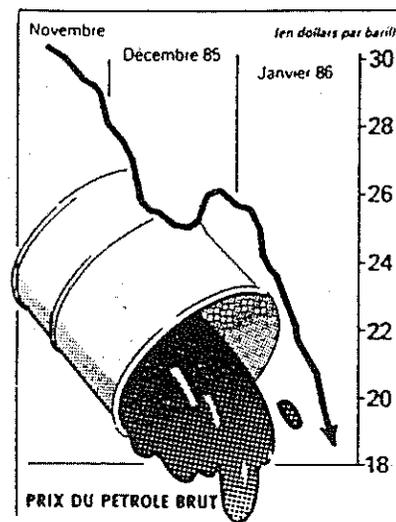


## Le pétrole en chute libre: pourquoi?

tiré de *L'Autre Actualité*  
No 12 Printemps 1986

Encore hier à 34 dollars le baril (depuis 1982), il est tombé à 26 \$ à la fin de l'automne dernier pour finalement dégringoler en quelques semaines (mi-janvier - mi-février) à 15 \$. Que s'est-il passé? Pourquoi une baisse si vertigineuse après la hausse non moins vertigineuse des années 70 (avant 1973 le baril était à 3 \$).

Pourquoi l'O.P.E.P. a-t-elle déclenché la guerre des prix? Depuis le début des années 80, le pétrole se vend moins et mal. Les pays industriels ont, à partir de la mi-70, enclenché une politique d'économie d'énergie en misant davantage sur le gaz, le charbon et le nucléaire. Résultat: la part du pétrole dans la consommation énergétique de ces pays est tombée de 50% en 1979 à 40% en 1985. Puis, l'apparition de nouveaux



producteurs (le Mexique, les États-Unis en Alaska, la Grande-Bretagne) arrache à l'O.P.E.P. une part de son marché: de 50% du marché mondial qu'elle contrôlait en 1973, elle en détient maintenant moins de 30%. Objectif: reprendre le terrain perdu. Mieux vaut vendre le pétrole moins cher, beaucoup moins cher même mais en vendre plus. De toute façon, le «profit reste considérable puisque le coût de revient de ce baril n'est que de 2 à 3 dollars» note un journaliste économique du *Nouvel Observateur*,

Jean Beaumier. Effet de cette dévaluation dans les pays industriels: en Europe plus particulièrement, c'est la chance de la décennie. Quant aux **multinationales du pétrole**, elles vont s'en tirer confortablement: le litre sera vendu un peu moins cher mais le volume de vente sera plus élevé. Il est à prévoir que les consommateurs d'ici n'y gagneront pas beaucoup et que les compagnies, elles, conserveront leur marge de profit.

Et du côté des **pays producteurs dans le tiers-monde** comme le Mexique et le Venezuela: la poisse, la malchance, pire, le désastre. Imaginez le Mexique, pays le plus endetté du monde après le Brésil (100 milliards \$), victime d'un tremblement de terre gigantesque l'automne dernier, en train de perdre une bonne part de ses revenus en devises. À vue de nez, c'est la catastrophe pour ce pays... Et le grand remue-ménage derrière lui: les banquiers de Citybank, de la Chase ou Texas risquent d'en prendre pour leur rhume si ce pays menace à nouveau (comme en 82) de déclarer forfait pour cause de faillite.

Louis Favreau

Pour rejoindre les gens du quartier :

### La publicité informative

d' **ENTRÉE LIBRE**

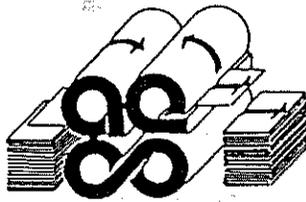
187 rue Laurier, local 310  
Sherbrooke J1H 4Z4  
821-2270

# AU JEU

Vous devez trouver la signification de chacun des dessins suivants. Chaque dessin complète un mot ou une expression familière. Par exemple, le dessin ci-contre signifie «trompe l'œil». Facile? A vous de jouer...

Source: Suzanne Morin et Michael Williams, La magie des jeux.

TROMPE



## les presses étudiantes

240, rue Terrill, C.P. 546  
Sherbrooke, Qué. J1H 5K2 Tél.: (819) 567-5067

REPRODUCTION DE DOCUMENTS  
TRACTS  
DÉPLIANTS  
JOURNAUX

SERVICE RAPIDE ET ÉCONOMIQUE

IMPRESSION SUR FORMAT: 8-1/2 x 11  
8-1/2 x 14  
11 x 17

### NOUVEAU SERVICE EXPRESS

Les Presses étudiantes vous offriront bientôt (mi-mars) un service express (24h) pour la reproduction de petits documents.

LES PRESSES ÉTUDIANTES,  
PLUS QU'UNE IMPRESSION DE SOLIDARITÉ

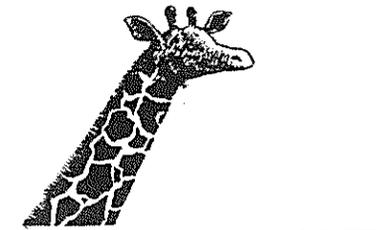
NOUVEAU

1- securite



2- Chou

3- CRIME



4- ETAT



5- VICIEUX

6- COURTE

7- Point de vue  
8- Point de vue  
9- Courte pointe

Solutions

Le 26 AVRIL 1986

## IDLE HANDS

Le 10 MAI 1986

## HARMONICA ZEKE

en spectacle (à 21h)

Au bar LA RIVE GAUCHE  
13, rue Windsor  
Sherbrooke

Entrée Libre

## La poutine et votre enfant

Ce mois-ci Pro-Pout aborde la question des enfants en bas âge. À quel âge doit-on permettre à nos enfants de se repaître de poutine? La réponse va de soi: le plus tôt possible. Voici donc une recette pour les enfants non sevrés, mise au point par les services de recherche de P.P.:

- ¼ de tasse de pommes de terre en purée "Sheriff" ou sans nom
- 3 c. à table de fromage cheddar en poudre
- 3 c. à table de lait en poudre
- 1 c. à table de préparation à sauce à poutine (gravy) en poudre
- ½ tasse d'eau chaude (... en poudre?)

Mélanger le tout et verser dans un biberon stérilisé. Agiter de nouveau. Servir chaud mais pas trop. Ne pas abuser.

Nous vous rappelons que notre enquête est toujours en cours. Plusieurs réponses nous sont déjà parvenues, mais nos services de compilations étant complètement débordés, il vous faudra patienter quelque temps avant de connaître les résultats.

Pour ceux et celles qui ne le savent pas, il s'agit de remplir le coupon ci-joint et de le faire parvenir à l'adresse indiquée.

— une poutine parfaite se cote 20a-20a-20a.

Luc Lapointe  
pour PRO-POUT

Système P.P.:

- le chiffre détermine la quantité
- la lettre détermine la qualité
- il faut évaluer dans l'ordre suivant: fromage, sauce, frites

### COUPON PRO-POUT

Nom de l'établissement de provenance de la poutine: \_\_\_\_\_

Description de la poutine selon le système P.P.: \_\_\_\_\_

Sensation éprouvée suite à la consommation: \_\_\_\_\_

Commentaire: \_\_\_\_\_

Adresser à:  
PRO-POUT  
a/s Entrée Libre  
187 rue Laurier  
Sherbrooke, Québec  
J1H 4Z4

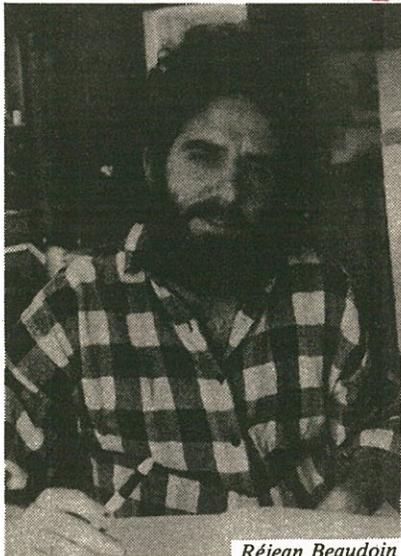
# MINE D'ART

Daniel Roy

## Un poète voyageur

Daniel Roy est un être enrichissant qu'on gagne vraiment à connaître. Plusieurs gens l'ont déjà croisé dans la rue, au marché, sans même le reconnaître. Daniel est un Estrien très enraciné à son coin de pays. Il habite depuis cinq ans dans une forêt d'épinettes du canton de Westbury près d'East-Angus. Une maison qu'il a bâtie de ses mains et qui reflète bien sa personnalité chaleureuse. Ce poète de tous les jours célèbre déjà dix années d'écriture, avec son plus récent journal poétique «TOI TOUT MOI DOUCE». Natif d'East-Angus, il est le seul à publier à compte d'auteur depuis dix ans.

Daniel Roy se veut très accessible, il nous confiait: «j' veux démystifier l'idée qu'ont beaucoup de gens du poète qui est solitaire, renfermé dans son monde, loin des gens. Moi j'suis toujours en contact avec des personnes de tous les âges». Cet ardent défenseur des droits d'auteurs, se promène énormément. Il déploie beaucoup d'énergie à faire connaître la poésie, en donnant des ateliers d'écriture, en rencon-



Réjean Beaudoin

trant personnellement plusieurs étudiants dans les écoles et les bibliothèques du Québec. À la fin de janvier, il nous arrivait d'une tournée sur la Côte Nord et plus près de nous, au début d'avril, il rencontrait les étudiants du Juvénat de Bromptonville. Le 18 avril, il doit rencontrer les jeunes de l'école primaire de St-Elie d'Orford dans le cadre du centenaire de cette municipalité. Toujours très actif, Daniel fera le tour, au mois de mai, de quelques

écoles en Estrie. Il s'arrêtera d'ailleurs rencontrer les gens du village pittoresque de St-Venant.

Ce poète, qui par surcroît édite lui-même ses recueils, nous prépare pour cet automne un nouveau livre amoureux. Lui qui fait vivre l'Estrie dans ses écrits, projette également pour l'automne, d'aller à Lyon en France, dans le cadre d'un échange Franco-Québécois. En 1978, à Paris, Daniel mérita la médaille d'argent pour son recueil «La douce Paysanne».

Partageant l'opinion du parolier bien connu Luc Plamondon, sur la politique des droits d'auteurs au Canada, Daniel croit que cette politique désuète est complètement à repenser, et ceci devrait se faire en collaboration avec les auteurs du Canada tout entier. Daniel Roy, le poète des gens ordinaires, le poète de l'Estrie... un auteur bien sympathique.

Réjean Beaudoin



Réjean Beaudoin

LISE CLOUTIER, PATRICK NICOL, RICHARD GRENIER, EDITH BOURQUE; et CAROLE DENIS à la technique, sont les membres du Théâtre du «SHOW SÜR». Cette troupe, mise sur pied en décembre 1984, débute, le 18 avril à l'école Assomption, une tournée en Estrie qui s'adresse aux étudiants de niveau primaire. Le thème, qui est la sécurité sous plusieurs aspects, a été conçu avec la participation de plusieurs enfants. Cette création collective est produite par le Syndicat de l'Enseignement de l'Estrie à partir d'un fond de solidarité. Des jeunes imaginatifs et dynamiques, appuyés par un organisme soucieux de la bonne pédagogie.

Réjean Beaudoin

## Du courant dans les veines

Et oui! Après treize ans d'existence, la voilà rendue à sa trente septième création. On peut dire que ça bouge... qu'elle bouge!

La troupe du Sang Neuf qui a pris naissance en 1972 avait comme premier rôle de s'adonner à la création et favoriser la diffusion d'œuvres régionales et ce jusqu'en 1981. Depuis, le collectif a décidé de modifier la vocation de la troupe pour instaurer un programme de diffusion en milieu scolaire et populaire. C'est donc à ce moment que les spectacles-animations ont commencé. Ce genre de spectacle est accompagné, si désiré, d'un journal pédagogique à l'aide duquel le professeur et les élèves amorcent une réflexion avant la présentation de la pièce. Ils assistent au spectacle qui mène ensuite à une discussion de groupe. On peut dire que peu d'écoles au Québec n'ont pas reçu la troupe du Sang Neuf avec leurs spectacles-animations.

Ce n'est pas tout, car au début de l'année 86, ils nous ont présenté «Fais de beaux rêves», spectacle ayant pour thème les projets d'avenir. Perçue agréablement par les jeunes et les moins jeunes et traitée avec beaucoup d'humour, cette pièce vient de commencer une tournée dans les polyvalentes de la région.

Cependant le Sang Neuf ne s'arrête pas là. Un de leurs pro-

jets est l'instauration de souper-théâtre pour la saison estivale dans la région de Sherbrooke. Le Sang Neuf est à la recherche d'un partenaire dans l'hôtellerie ou la restauration dans le secteur ouest de la ville. Ce projet tente de viser autant la population Sherbrookoise, que la clientèle touristique. S'il se concrétise, la production de la pièce débiterait en juin et se terminerait à la fin août.

De plus, pour donner suite au sommet socio-économique, le collectif tenterait d'implanter un lieu de théâtre dans la ville de Sherbrooke. Cette salle pourrait recevoir de 250 à 300 personnes où des spectacles seraient présentés pendant toute l'année.

Louise Godbout



Réjean Beaudoin

C'est un «DAVE LAPP» égal à lui-même qui était de passage au bar La Rive Gauche, à la fin du mois de mars dernier. Dans un spectacle intimiste de guitare et voix, agrémenté de quelques tonnes de chanteurs bien connus, Bruce Cockburn et Cat Stevens, Dave a interprété plusieurs chansons de son album «Night Life». Pour l'été, Dave Lapp entreprendra une tournée qui le mènera en Ontario et dans les Maritimes. Résidant à Lennoxville depuis 10 ans, peut-être le reverrons-nous en spectacle en Estrie à l'automne.

Réjean Beaudoin

## BOUSSOLE Louise Godbout

### Calendrier culturel

À la Galerie Horace, on retrouve les œuvres de Lise Landry en dessin-installation et de Jacques Marcotte, photographe de la région, jusqu'au 27 avril. À partir du 2 mai, Ilana Isehayek et Nathalie Dupuis y exposeront. De plus, une conférence sur l'Art Actuel par Denis Lessard aura lieu le 2 mai à 20h.

À la Galerie de la Caisse-Pop Sherbrooke-Est, les peintures de Gaston Ricard, artiste-peintre de la région, seront exposées à partir du 5 mai.

Au Centre d'Exposition Léon Marcotte se tiendra "Crac le musée" et ce jusqu'au 11 mai. Il s'agit d'une exposition qui a été pensée et réalisée par des jeunes de 11-12 ans. Étant donné que c'est la première fois qu'une classe de 6e année réalise entièrement une exposition d'une telle ampleur, c'est donc à ne pas manquer.

Le Pigeonnier présente le samedi 19 avril, «Le rêve de Méphisto», nous transportant dans un voyage fantasmagorique vers les enfers. Du 29 avril au 17 mai sera présenté «La condition des soies» création du Théâtre de la Poursuite sur le travestissement.

À la petite salle du Centre Culturel de l'Université, du 23 avril au 4 mai inclusivement, la pièce de théâtre «Siskalao» de la troupe du Double Signe.

À surveiller, au début de mai au bar La Rive Gauche, le spectacle du guitariste sherbrookoise Bruce Jackson.

Le Rosie-Bar et ses mercredis «musique live» reçoit le mercredi 23 avril, Léon Arseneault, Marc Larochelle et Brigitte Poudrier et Bertrand Gosselin le 30 avril.

Grande exposition artisanale (courtepointe, photo, crochet, céramique, etc...) organisée par le Foyer de Culture Populaire en collaboration avec les Services Récréatifs et Communautaires de la Ville de Sherbrooke. Produite par des gens du milieu, cette exposition se tiendra le samedi 19 avril 1986, de 13h00 à 21h00.

Voyage culturel à Toronto. Le Musée des Beaux-Arts de Sherbrooke organise pour la fin de semaine du 16, 17 et 18 mai prochain un voyage à Toronto. Nous irons visiter l'exposition "Le trésor des Mayas" et nous nous rendrons à Klinburg pour aller voir le Musée du Groupe des Sept. Pour de plus amples informations, n'hésitez pas à communiquer avec nous au 821-2115. Réservez le plus tôt possible car le nombre de passagers est limité.

### Calendrier communautaire

Grande exposition artisanale du Foyer de la culture populaire inc. le samedi 19 avril à l'école Sacré-Cœur. Les gens sont admis de 13h à 21h et l'entrée est libre.

L'Accent, lieu de rencontre pour les femmes qui ont besoin d'échanger afin de combler leur solitude ou de les aider à traverser une période difficile. Le centre offre présentement des films suivis de discussions à l'O.N.F., toutes les deux semaines, le mardi à deux heures.

L'Union Théâtrale organise un festival théâtral du 3 au 11 mai ainsi qu'un festival théâtral de la jeunesse du 14 au 24 mai au Pavillon Jacques-Cartier. Tél: 569-2727.

Lundi le 5 mai, le Musée des Beaux-Arts situé au 86 Wellington Nord organise une rencontre-causerie à 19h30.

À l'occasion du centenaire de la fête des travailleurs-ses, la C.S.N. organise le 1er mai un souper Méchoui suivi d'une soirée dansante au 180 rue Acadie à 5h00.